

**Commission mixte internationale  
Bureaux de la section canadienne  
234, avenue Laurier Ouest, 22e étage  
Ottawa. Ontario**

***Procès-verbal – Réunion semestrielle de l'automne, 17-20 octobre 2022***

La Commission mixte internationale (CMI) s'est réunie en séance de direction (en personne, avec participation virtuelle possible) le lundi 17 octobre 2022, de 8 h 30 à 18 heures. EDT, sous la présidence de Pierre Béland.

**COMMISSAIRES**

Pierre Béland	Président, Section canadienne
Rob Sisson	Président par intérim, Section américaine
Henry Lickers	Commissaire, Section canadienne
Merrell-Ann Phare	Commissaire, Section canadienne
Lance Yohe	Commissaire, Section américaine

**BUREAUX DE SECTION**

Christopher Wilkie, secrétaire, Section canadienne  
Mark Colosimo, secrétaire par intérim, Section américaine  
Paul Allen, gestionnaire, Politiques et communications, Section canadienne  
John Allis, conseiller en ingénierie, Section américaine  
Geneviève Asselin, gestionnaire par intérim des affaires publiques, Section canadienne  
Glenn Benoy, directeur, Sciences et génie, Section canadienne  
Rob Caldwell, conseiller principal en ingénierie, Section canadienne  
Jennifer Brebner, administratrice Web (entrepreneur)  
Kevin Bunch, rédacteur-spécialiste des communications, Section américaine (entrepreneur)  
Shannon Bushinsky, analyste des politiques et des communications, Section canadienne  
Bryce Dolishny, administrateur de la gestion des documents, Section canadienne  
Oliver Dumville, conseiller principal en politiques, Section canadienne  
Antionette Dunston, adjointe spéciale, Section américaine  
Alexandria Farrell, agente environnementale, Section canadienne  
Desirée Estephan-Saliba, stagiaire à l'IIBH, Section canadienne  
David Fay, conseiller principal en ingénierie, Section canadienne  
Kathy-Lee Galvin, conseillère principale en politiques, Section américaine  
Adam Greeley, conseiller scientifique, Section américaine  
Shenice Gross, administratrice de réseau, Section américaine (entrepreneur)  
Jeff Kart, rédacteur en chef, bulletins de la CMI, Section américaine (entrepreneur)  
Monica Kim, stagiaire, Section américaine (University of Virginia)  
Erika Klyszejko, conseillère en ingénierie, Section canadienne  
Jeff Laberge, analyste en gestion de l'information, Section canadienne

Michael Laitta, conseiller principal en sciences physiques/coordonnateur des SIG, Section américaine

Catherine Lee-Johnston, agente de l'environnement, Section canadienne

Brian Maloney, adjoint spécial, Section américaine

Sydney McRae, analyste des politiques et des communications, Section canadienne

Diana Moczula, conseillère subalterne en politiques, Section canadienne

Christian Moreau, analyste du soutien des TI, Section canadienne

Robert Phillips, conseiller principal en qualité de l'eau et des écosystèmes, Section canadienne

Isabelle Reid, adjointe exécutive, Section canadienne

Anvi Solanki, chercheur en politique scientifique et technologique AAAS, Section américaine

Derek Splay adjoint administratif, Section canadienne

Jeremy Trombley, chercheur en politique scientifique et technologique AAAS, Section américaine

Ed Virden, conseiller principal en politiques, Section des affaires publiques, Section américaine

John Yee, chef, Services de GI et de TI, Section canadienne

Shane Zurbrigg, conseiller juridique, Section canadienne

## **BUREAU RÉGIONAL DES GRANDS LACS**

Heather Stirratt, directrice

Antonette Arvai, spécialiste des sciences physiques

Raj Bejankiwar, spécialiste des sciences physiques

Jennifer Boehme, spécialiste des sciences physiques

Mark Burrows, spécialiste des sciences physiques

Matthew Child, spécialiste des sciences physiques

Rajendra Poudel, économiste

Laura Sabra, agente administrative

Diane Varosky, coordonnatrice administrative

Allison Voglesong Zejnati, spécialiste des affaires publiques

John Wilson, spécialiste des sciences physiques

Rachel Wyatt, agente des communications

## **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour proposé est adopté, sous réserve d'un ordonnancement différent des points ci-après.

## **2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

### **A) PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION SEMESTRIELLE D'AVRIL 2022**

Le procès-verbal est approuvé et il est convenu d'examiner les choses d'un peu plus près à l'avenir, particulièrement en ce qui concerne les comparutions devant le Conseil.

### **B) PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA DIRECTION DU 19 JUILLET 2022**

Le procès-verbal est approuvé.

### **3. ACTIVITÉS DE COMMUNICATION**

Le personnel informe les commissaires des activités de communication actuelles et prévues, y compris de la révision en temps opportun de la version provisoire de la politique de communication de la CMI.

Les plans de fusion des bulletins de la CMI vont bon train, et la consolidation est prévue d'ici la fin de l'année. L'importance de la nomenclature est mentionnée.

Un nouveau service de surveillance des médias est en cours d'amélioration par le personnel en vue de capter une couverture plus complète des médias pertinents de la CMI face à l'augmentation des coûts. Le personnel explore également des façons de donner à nos conseils les moyens de planifier et de tenir leurs propres réunions et séances de consultation virtuelles, y compris en ce qui a trait aux demandes en matière de TI (ce qui a récemment été révélé par les pressions considérables exercées sur le personnel et les commissaires pour mener à bien les consultations associées aux engagements relatifs au TEP, y compris l'engagement des Autochtones).

L'un des thèmes sous-jacents — annonciateur du contenu des rapports au Conseil dont il sera question plus tard au cours de la semaine — est l'écart croissant entre les exigences en matière de communications et de TI de nos conseils et les ressources financières et humaines disponibles pour les appuyer.

### **4. PROCHAINES ÉTAPES DE L'ÉTUDE DU LAC CHAMPLAIN SUR LA RIVIÈRE RICHELIEU**

À la suite de la présentation du rapport final du Groupe d'étude en août, les commissaires se sont penchés sur les audiences publiques subséquentes de la CMI tenues en personne à St-Jean-sur-Richelieu (Québec) et à Burlington (Vermont) ainsi que virtuellement, et ont mentionné le taux de participation relativement faible aux audiences en personne. Le personnel a confirmé l'habituel niveau élevé de communications publiques (notamment sous la forme d'annonces dans un certain nombre de journaux) et de sollicitations de commentaires par les canaux traditionnels et les médias sociaux, ainsi que la prolongation de la période de consultation.

Il est convenu qu'avant la transmission du rapport final aux gouvernements d'ici la fin de l'année, les commissaires tiendront une séance avec le personnel à la mi-novembre pour poursuivre les délibérations sur la recommandation à adresser aux gouvernements, et que des réunions supplémentaires avec les entités subnationales doivent être envisagées compte tenu des sensibilités associées à certaines recommandations du rapport (comme les répercussions sur les assurances). D'autres travaux de suivi sont en cours relativement à l'accès et au partage des données, car il s'agit d'une priorité claire pour la Commission, compte tenu des ressources consacrées à l'étude.

## 5. INITIATIVE INTERNATIONALE SUR LES BASSINS VERSANTS

Les commissaires bénéficient d'un point sur le programme de l'IIBH, notamment à propos du 25<sup>e</sup> anniversaire du programme. En 2023, le personnel a été invité à entamer la planification des activités pour souligner l'anniversaire et célébrer les réalisations de la CMI. De plus, les commissaires demandent au personnel de décrire les avantages et les responsabilités des conseils des bassins hydrographiques pour les communiquer aux parties intéressées par l'IIBH, ce qui s'entend des gouvernements. De plus, le personnel reverra le document d'orientation du Conseil du bassin versant aux fins d'examen par les commissaires en s'attardant sur les structures qui sont les plus près d'être désignées conseils de bassin versant. Les commissaires demandent par ailleurs au personnel de rédiger une lettre à l'intention des conseils ayant des responsabilités en matière de qualité de l'eau qui sont situés à l'extérieur de la région des Grands Lacs, pour leur rappeler la nécessité d'inclure des rapports sur les objectifs de qualité de l'eau et sur l'inclusion de cadres de gestion adaptative (visant à améliorer la qualité de l'eau) dans leurs plans de travail et autres. Pour souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'IIBH (en novembre 2023), les commissaires demandent au personnel de prévoir des graphiques illustrant les conseils de bassins hydrographiques et les autres conseils, l'officialisation du contenu d'[ijc.org/fr](http://ijc.org/fr), de souligner les avantages des messages des conseils des bassins hydrographiques à l'intention des gouvernements, d'explorer la possibilité de convoquer une conférence autochtone sur l'eau et de tenir un éventuel atelier avec des conseils pour discuter de l'expérience des conseils de bassin versant.

## 6. (ancien point 11 à l'ordre du jour) CONSULTATIONS PUBLIQUES POUR EXAMINER LES PROGRÈS RÉALISÉS AUX TERMES DE L'ACCORD RELATIF À LA QUALITÉ DE L'EAU DANS LES GRANDS LACS

REP (Rapport d'étape des Parties) Les commissaires sont informés de l'avancement des nombreuses consultations publiques sur le rapport d'étape des Parties (et sur le rapport d'état des Grands Lacs) d'ici à novembre/décembre. Comme l'ont fait ressortir les consultations de la CMI qui ont eu lieu à Niagara Falls pendant le Forum public sur les Grands Lacs, il s'agit d'un aspect important visant à confirmer la crédibilité de la Commission dans l'exercice de ses responsabilités en vertu de l'AQEGl en tant qu'évaluation triennale des progrès. Le rapport en est à l'étape d'une version préliminaire.

Les commissaires seront invités à participer aux consultations et aux séances d'écoute autochtones; la première de ces séances était prévue le mardi 25 octobre à Akwesasne.

## 7. GROUPE CONSULTATIF DU CONSEIL INTERNATIONAL DU LAC ONTARIO ET DU FLEUVE SAINT-LAURENT

L'attention des commissaires est attirée sur la dynamique complexe et délicate des groupes consultatifs associés aux différents programmes de travail du Comité GAGL et de du CILOFSL.

Les commissaires conviennent qu'une approche progressive serait appropriée; à ce propos, ils ont par ailleurs hâte de se pencher sur la lettre que le CILOFSL vient d'envoyer en regard de la composition et des responsabilités des groupes consultatifs dans le bassin.

Les commissaires conviennent également de l'importance de rattacher un ou plusieurs groupes consultatifs au Conseil et au Comité GAGL, surtout au vu de la phase 2 de l'examen du Plan 2014 par le Comité GAGL ainsi que des impacts récents des niveaux d'eau extrêmes (hauts comme bas) sur le travail du CILOFSL. Il faut aussi considérer lettre que le Government Accounting Office des États-Unis a adressé à la Commission et qui fait écho à l'importance de la participation du public. Les commissaires conviennent de mettre assez rapidement sur pied un groupe consultatif public pour aider le Comité GAGL et le Conseil à mener à terme la phase 2 de l'examen accéléré du Plan 2014 et à recourir aux mécanismes existants du Conseil pour recueillir le plus de commentaires possible du public dans le cadre de ses décisions en matière de gestion de l'eau.

## **8. RIVIÈRE POPLAR**

Les commissaires discutent des lacunes dans les rapports sur les rivières Poplar et Big Muddy et recommandent des révisions à apporter au projet de lettre. Les commissaires conviennent de délibérer sur la décision de combler les lacunes en matière de rapports à la première réunion du Comité exécutif de l'an prochain. S'agissant des partenaires autochtones, il est indiqué que les territoires visés par le nouveau règlement territorial concernant la PN de Wood Mountain font partie des limites du bassin.

## **9. CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU LAC KOOTENAY**

En l'absence de renvois gouvernementaux relatifs à la qualité de l'eau et à cause de mandats très restrictifs à propos de la santé du système aquatique, les commissaires examinent quatre plans d'action compatibles avec les progrès réalisés en vue que le Conseil international de contrôle du lac Kootenay obtienne le statut de bassin hydrographique. Il s'agit : a) de la mise en service d'une évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques avant la tenue d'un examen de aux termes de l'ordonnance de 1938; b) de la publication du document d'information sur le lac Kootenay commandé antérieurement par le Conseil; de l'augmentation du nombre de représentants au Conseil par rapport aux quatre actuels (deux pour le Canada et deux pour les États-Unis); d) d'une révision de l'ordonnance de 1938. Il est également question de tirer parti des projets de l'IIBH et d'explorer les façons possibles de lancer un « projet pilote » au niveau du Conseil international de contrôle du lac Kootenay.

Les commissaires conviennent d'appliquer les étapes a) à c), en accordant une attention particulière aux partenaires autochtones et grand public, et de tirer parti des projets d'IIBH dans le bassin, dans la mesure du possible, et de poursuivre les discussions au sujet de la désignation du conseil de Kootenay en tant que conseil prospectif de bassin versant. Le Conseil doit entamer une évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques le plus tôt possible, puis élaborer un plan d'étude pour l'examen de l'ordre d'approbation de 1938.

## **10. CONSEIL INTERNATIONAL DE LA RIVIÈRE SOURIS**

Les commissaires discutent des propositions du personnel en ce qui a trait à la préparation de la réunion d'orientation proposée du 17 novembre, ce qui s'entend de la participation éventuelle à cette réunion (les commissaires Béland et Yohe confirment leur présence; les autres sont à déterminer). Les commissaires indiquent que la réunion devrait être un dialogue plutôt que de consister à examiner seulement la diffusion de l'information. Les commissaires réitèrent leur appui à la nouvelle directive avec laquelle ils sont d'accord. Il est également convenu de faire circuler la nouvelle directive (sous réserve de modifications mineures comme il en a été discuté) auprès des participants éventuels et des gouvernements, en communiquant avec les premiers pour améliorer les perspectives d'une participation soutenue, y compris au sujet des membres du Conseil et du CCP autochtone. Les commissaires indiquent que les premiers membres autochtones canadiens du CIRS devraient être approchés de la même façon que du côté américain (c.-à-d. en commençant par les membres, puis en demandant au CCI de proposer des candidatures pour les futurs membres).

## **11. GESTION DES DONNÉES ET PRATIQUES EXEMPLAIRES DE LA CMI**

Le personnel fait brièvement le point sur la politique de la CMI en matière de données, politique que les commissaires ont renouvelée pour cinq autres années. Cependant, les commissaires reconnaissent également que des améliorations à la politique sont toujours justifiées, cela pour tenir compte des savoirs autochtones ainsi que des aspects technologiques et en ligne de la production, de la gestion, de la propriété et de la diffusion des données, qui sera abordée plus en détail avant la première réunion de direction de 2023.

## **12. CALENDRIER COORDONNÉ, CORRESPONDANCE EN SUSPENS, MESURES DE SUIVI**

Les commissaires font remarquer qu'il sont plus en plus occupés, notamment pour ce qui est des consultations sur les Grands Lacs dont il a déjà été question, et ils conviennent de différer la date des prochaines réunions de direction, sans perdre le caractère « vivant » de la correspondance en suspens.

## **13. RÉCEPTION [mercredi 19 octobre]**

Les commissaires ont examiné une version révisée des points d'intervention à aborder lors de la réception de mercredi, notamment visant à honorer les membres du Groupe d'étude du LCRR (et de celui de la rivière Souris).

#### **14. RÉUNION AVEC LES GOUVERNEMENTS [vendredi 21 octobre]**

À la suite d'un examen des notes concernant la réunion du 18 octobre avec les gouvernements, les commissaires demandent que des modifications soient apportées aux interventions concernant le futur Conseil des rivières Poplar et Muddy.

#### **15. MISES À JOUR ORALES**

- 1. Déclassement du barrage Milltown**
- 2. Mise à jour sur les conditions hydrologiques - Bassins transfrontaliers**
- 3. Mise à jour par l'équipe de collaboration avec les Autochtones**

Le personnel a constaté un retard d'un an dans le déclassement du barrage Milltown par Énergie NB. Des anomalies hydrologiques ont été brièvement relevées, en particulier le niveau d'eau plus bas du fleuve Saint-Laurent. Les commissaires confirment la date de rencontre avec le personnel de l'équipe de collaboration avec les Autochtones afin d'opérationnaliser ses propositions et de discuter des prochaines étapes du travail de l'équipe.

#### **16. AUTRES AFFAIRES**

La séance est levée sans autre point à l'ordre du jour.

## **18-20 Octobre - COMPARUTIONS DEVANT LE CONSEIL**

**Notes :** Les notes relatives aux comparutions devant le Conseil ne sont pas soumises aux commissaires.

### **1. Conseil international de contrôle du lac Osoyoos**

Les commissaires bénéficient d'un point sur les conditions hydrologiques des six derniers mois ainsi que sur les responsabilités et les activités du Conseil pendant cette période. Les commissaires sont informés que les critères de sécheresse n'ont pas été respectés. Le lac Osoyoos a atteint un niveau maximum de 912,99 pieds le 22 juin 2022, ce qui n'a causé que peu de dommages outre l'effet de remous en aval du point de confluence des rivières Okanagan et Similkameen.

Le Conseil discute de ses activités avec les commissaires, notamment de sa réunion publique annuelle en format hybride prévue le 26 octobre 2022, ainsi que des activités de sensibilisation prévues avec les communautés autochtones. Les commissaires sont aussi informés que le Forum sur la science de l'eau du lac Osoyoos de 2022 aura lieu les 27 et 29 octobre 2022, ainsi que des travaux du Conseil visant à évaluer les impacts répercussions potentielles des changements climatiques projetés sur l'ordonnance de la CMI.

Le Conseil indique qu'il collabore avec le personnel de la CMI pour appliquer un système automatique de notifications des réunions à venir (dit « push notifications », de mises à jour au sujet des projets et d'annonce de documents à venir. Le Conseil demande l'aide de la Commission pour investir dans une plateforme virtuelle conviviale pour les prochaines réunions publiques hybrides.

Les commissaires conviennent de demander au personnel d'étudier la demande de « push notifications » de la Commission.

### **2. Conseil de contrôle du fleuve Columbia**

Les commissaires sont informés par le Conseil de l'impact des eaux de ruissellement en 2022 dans le bassin du fleuve Columbia, à la frontière internationale.

Les commissaires remercient M. David Hutchinson pour ses services à titre de coprésident canadien du Conseil international du fleuve Columbia, tandis qu'il quitte le Conseil.

### **3. Conseil international de contrôle du lac Kootenay**

Les commissaires sont informés des responsabilités fondamentales et complémentaires du Conseil. Ils sont renseignés à propos des conditions météorologiques hivernales et de l'accumulation de neige en 2022. Tout l'hiver a été marqué par un temps froid et sec et par d'abondantes accumulations de neige. Le Conseil précise que le ruissellement dû à un printemps précoce a nécessité un dépassement de la courbe d'exploitation du

30 mars au 11 avril et que le débit de sortie a alors été contrôlé par le resserrement de Grohman Narrows plutôt qu'au barrage. Le Conseil a annoncé le pic printanier le 27 avril 2022, à 1 751,61 pieds, sans effet de crue, ce genre d'impact commençant à se manifester à 1 752 pieds.

Le Conseil a discuté de son appui à l'élargissement du Conseil pour y inclure les citoyens locaux et les membres autochtones, et il est en train de sélectionner des candidatures. Le Conseil prévoit de soumettre des candidatures aux commissaires d'ici mai prochain.

Les commissaires sont renseignés au sujet du document d'information sur le lac Kootenay. Le Conseil fait indiquer qu'il prépare une annonce publique pour la diffusion du document d'information. Les commissaires sont informés de l'avancement de l'outil de visualisation et de la situation des demandes du public pour que l'outil soit plus convivial et plus facile à comprendre. Le Conseil a tenu compte de ces réactions et explore d'autres façons d'améliorer l'outil pour le rendre plus convivial. Les commissaires sont informés de la progression de l'évaluation de la vulnérabilité face aux changements climatiques. Le Conseil prévoit de soumettre une proposition d'Initiative internationale des bassins hydrographiques cet automne pour lancer ce travail.

La Commission approuve la demande du Conseil d'entreprendre une évaluation de la vulnérabilité face aux changements climatiques dans les plus brefs délais, puis de procéder à un examen de l'ordonnance d'approbation de 1938. La Commission approuve également l'idée de publier le plus tôt possible le document d'information sur le lac Kootenay et appuie l'envoi des lettres du Conseil au cours de l'été. Les commissaires félicitent le Conseil pour son travail d'élaboration de l'outil de visualisation et du document d'information sur le lac Kootenay. Les commissaires appuient la poursuite de l'élaboration de l'outil de visualisation.

Le Conseil discute des étapes actuelles et futures de l'élaboration de son plan de travail et de ses stratégies de communication, ainsi que de l'estimation de la date d'achèvement du plan de travail (d'ici un an). Le Conseil vise à stimuler la participation au moyen d'une assemblée publique annuelle en mode hybride et indique qu'il va établir un plan de communication. La Commission appuie cette dernière idée.

Le Conseil demande à la CMI de lui apporter un soutien technique pour élaborer son plan de communication, finaliser son projet de cartes dynamiques et investir dans une plateforme audiovisuelle conviviale et robuste. La Commission accepte d'apporter son aide.

Les commissaires remercient M. David Hutchinson de ses services à titre de coprésident canadien, au moment où il quitte le Conseil. Les commissaires remercient également Martin Suchy et ses étudiants pour leurs travaux de recherche sur l'automatisation d'analyse des conditions hydrologiques.

#### **4. Groupe d'étude international des rivières St. Mary et Milk**

Les commissaires bénéficient d'un point sur le plan de communication et de sensibilisation du Conseil. Au cours de l'été, le Groupe d'étude a rencontré des membres de la Milk River Water Users Association, les irrigateurs de la rivière Milk et le Conseil conjoint de contrôle de la rivière Milk. Le Groupe d'étude a également invité un irrigateur américain à donner un exposé pendant la réunion du Conseil à Havre (Montana). Le Groupe d'étude a fait part de son intention de tenir des assemblées publiques locales en personne à Milk River (Alberta) et à Shelby (Montana) la semaine suivante.

Le Groupe d'étude renseigne les commissaires au sujet de son engagement résolu auprès des Autochtones. Les communautés autochtones ont exprimé leur intérêt envers l'étude et le Conseil explore d'autres façons de les faire participer. Le Groupe d'étude est actuellement à la recherche d'une participation autochtone au sein de ses groupes de travail techniques et du groupe consultatif autochtone.

Les commissaires sont informés que la Commission a tenu un webinaire au cours de l'été pour recevoir les commentaires du public sur son plan de travail. La version finale du plan de travail a été fournie à la Commission au cours de l'été.

Le Groupe d'étude informe les commissaires des prochaines mises à jour de l'étude. Il envisage de mettre sur pied un Groupe consultatif autochtone (GCA) et de poursuivre la consultation du grand public et des Autochtones en tenant des assemblées publiques la semaine prochaine et au printemps. Le Groupe d'étude a l'intention de tenir une réunion conjointe avec le Conseil, le public et les groupes consultatifs autochtones. Le Conseil indique que ses groupes de travail techniques participent actuellement à un atelier pour affiner leurs plans de travail. Ensuite, les groupes de travail techniques produiront des plans de travail et des budgets plus détaillés, et le Groupe d'étude mettra à jour le plan de travail d'ici l'hiver 2023.

Les commissaires appuient l'approche du Groupe d'étude qui consiste à communiquer les mises à jour à la Commission à mesure que les études progresseront. Le Groupe d'étude prévoit de travailler avec différents contacts pour coordonner des vérifications à intervalles réguliers dont les résultats seront communiqués à la Commission. Les commissaires remercient le Groupe d'étude pour la présentation de son premier rapport d'étape annuel et indiquent qu'il peut être affiché sur la page du Groupe d'étude sur le site Web de la Commission.

#### **5. Agents régulateurs des rivières St. Mary et Milk**

Les commissaires sont informés des conditions de 2022 dans les bassins des rivières St. Mary et Milk. La plus grande partie du bassin versant de la rivière Milk a connu des conditions de sécheresse allant de graves à extrêmes pendant la saison d'irrigation. Les

apports d'eau n'ont pas été suffisants pour répondre à la demande du projet américain d'irrigation à partir de la rivière Milk. Les agents régulateurs font part aux commissaires des perspectives climatiques pour 2022-2023. Cet hiver, ils prévoient des précipitations supérieures à la normale avec des chances égales de températures supérieures ou inférieures à la moyenne.

Les agents régulateurs présentent aux commissaires une mise à jour de leurs études sur l'utilisation de l'eau de la rivière Milk à des fins de consommation, études financées dans le cadre de l'Initiative internationale des bassins hydrographiques. Les agents précisent que, dans le cadre d'un effort en plusieurs phases, ils ont terminé avec succès des travaux sur le terrain en 2022 et installé plusieurs tours de flux. Ils prévoient de collaborer davantage avec les irrigateurs pour partager les données au cours de la prochaine phase du projet.

Ils font part aux commissaires des conclusions de l'étude sur les interactions entre les eaux souterraines et les eaux de surface en condition d'isotopes stables. L'étude conclut que les eaux de source de la rivière St. Mary's et de la rivière Milk sont isotopiques et peuvent être retracées au moyen d'une analyse des isotopes stables. Une étude de suivi de l'IIBH est en cours pour étudier le développement d'un réseau de surveillance des isotopes stables à long terme pour le bassin des rivières St. Mary et Milk qui aiderait au calcul des débits naturels.

Les commissaires sont informés de l'avancement des rapports annuels des agents régulateurs. Ces derniers sont sur le point de publier leurs rapports annuels dans les délais prévus.

Les commissaires remercient le Dr Al Pietroniro pour ses services en qualité d'agent régulateur canadien du bassin international des rivières St. Mary et Milk Rivers, puisqu'il pourrait s'agir de sa dernière comparution devant les commissaires dans ce rôle.

## **6. Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent**

La Commission informe les commissaires de la situation actuelle, des principales responsabilités et des défis dans le bassin. Le niveau du lac Ontario est demeuré relativement stable et a progressivement baissé jusqu'à la mi-juin, quand des conditions de sécheresse anormales se sont généralisées et que des débits sortants supérieurs à la moyennes ont dépassé les débits entrants. Le niveau d'eau moyen saisonnier du lac Saint-Laurent, en amont du barrage Moses-Saunders, a été inférieur à la moyenne. Le niveau d'eau du lac Saint-Louis, près de Montréal, a continué de se situer dans la moyenne à long terme. Le niveau dans le port de Montréal a, quant à lui, été inférieur à la moyenne.

Les commissaires apprennent qu'en avril, le débit sortant a été temporairement réduit pour permettre à Hydro-Québec d'installer des barrières de sécurité près de ses installations dans le cours inférieur du Saint-Laurent.

En mai, le débit sortant a été temporairement réduit pour permettre à la New York Power Authority d'installer une barrière de sécurité permanente au barrage de Long Sault. Ces réductions temporaires du débit en avril et en mai ont été considérées comme étant des déviations mineures par rapport au plan de régularisation et ont eu pour effet d'abaisser le niveau du lac Ontario de 1,5 cm (0,6 po). Ces réductions temporaires ont par la suite été compensées par une augmentation du débit durant l'été.

Les commissaires remercient le Conseil pour sa lettre l'informant de sa stratégie en vertu de l'autorisation H14 relative aux déviations importantes et de sa stratégie visant à abaisser le niveau du lac Ontario dans la foulée de sa décision d'appliquer des écarts mineurs en vue de contribuer à réguler le transport maritime sur le lac Saint-Laurent. Les commissaires remercient le Conseil pour ses commentaires au sujet des groupes consultatifs du Comité GAGL et du Conseil.

Le Conseil renseigne les commissaires à propos de ses activités de communications. Le Conseil envisage de poursuivre la publication des bulletins trimestriels (Tribune des trois conseils d'administration), en collaboration avec le Conseil international de contrôle du lac Supérieur, le Conseil international de contrôle de la rivière Niagara et le Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. Le Conseil a tenu des séminaires publics au printemps et en été, les 12 et 20 avril et les 30 et 31 août 2022. Il prévoit en outre continuer de mettre régulièrement à jour la page Facebook du Conseil, en français et en anglais. Le Conseil précise qu'il prévoit de produire huit courtes vidéos informatives sur des sujets liés aux activités du Conseil. Un rapport d'étape sur le lancement du plan de communication stratégique sera en outre publié. Le Conseil a demandé l'aide de la Commission pour faire traduire le contenu destiné aux parties prenantes de langue française du Bas-Saint-Laurent. Les commissaires appuient la demande du Conseil.

Les commissaires sont informés des commentaires du Conseil et du Comité GAGL concernant l'établissement d'un groupe consultatif permanent (GC) du Conseil. Ils reconnaissent qu'un GC permanent serait utile. Le Conseil et le Comité GAGL se sont réunis et ont envoyé une lettre à la Commission avec un projet de proposition visant à adopter une approche étagée. Les commissaires indiquent que, bien qu'ils communiqueront avec le Conseil au sujet de leurs délibérations futures, ils appuient le maintien du Groupe consultatif public pendant la phase 2 de l'examen accéléré du Plan 2014 et l'adoption d'une approche par étapes quelconque.

Les commissaires approuvent le 138<sup>e</sup> rapport semestriel du Conseil et indiquent au Conseil qu'il peut être affiché sur la page du Conseil sur le site Web de la Commission.

Les commissaires souhaitent la bienvenue au brigadier-général (BG) Kimberly Peoples à titre de nouvelle coprésidente américaine du Conseil.

Les commissaires remercient M. Kyle McCune de ses services à titre de coprésident suppléant américain du Conseil.

## **7. Conseil international de contrôle de la rivière Niagara**

Le Conseil informe les commissaires des conditions actuelles et des principales responsabilités dans le bassin. Au cours de la période visée par le rapport, le niveau du lac Érié était supérieur à la moyenne. En mars, il a atteint un niveau élevé de 43 cm (16,9 po) supérieurs à sa moyenne mensuelle. Contrairement à la hausse saisonnière habituelle de 26 cm, le niveau d'eau du lac Érié a augmenté de 15,9 cm (5,9 po) de mars à juin (10,2 po). En juillet, le niveau du lac a diminué de 7 cm (2,8 po), comparativement à la diminution mensuelle moyenne de 1 cm (0,4 po). À la fin de la période visée, le lac Érié présentait un niveau de 27 cm (10,6 po) supérieur à la moyenne pour un mois d'août.

Le Conseil fait le point sur le projet d'abaissement de la crête du fer à cheval. Aucun changement important ne s'est produit au cours de la période visée.

Le Conseil fait le point sur le projet d'estacade à glace de la rivière Niagara et du lac Érié. Le projet a été conçu pour aider à former et à maintenir un arc de glace naturel à l'embouchure de la rivière Niagara. Le retrait des estacades flottantes a commencé le 29 mars 2022, et toutes les travées ont été enlevées le 4 avril 2022. Le Conseil et le groupe de travail ont l'intention de collaborer avec la New York Power Authority pour installer une estacade flottante dans les conditions sécuritaires imposées par la COVID-19.

Le Conseil informe les commissaires de ses activités de sensibilisation du public. Son 139<sup>e</sup> rapport semestriel a été remis à la Commission. Le Conseil a participé à des webinaires publics des trois conseils les 30 et 31 août 2022. Il a exprimé son appui à d'autres événements conjoints à venir. Le Conseil publie également des bulletins trimestriels sur la tribune des trois conseils. Le Conseil et son comité de travail sont en train de mettre à jour la Foire aux questions de sa page Web, tout en revoyant et en mettant à jour les différentes parties des rapports ainsi que les procès-verbaux. Les commissaires appuient l'initiative de la Commission d'élaborer un plan de communication stratégique et expriment leur intérêt à participer à l'examen du plan.

Les commissaires remercient le Conseil d'avoir présenté son 139<sup>e</sup> rapport semestriel à la Commission et confirment qu'il peut être rendu public.

Les commissaires remercient M. Kyle McCune de ses services à titre de coprésident suppléant des États-Unis.

Les commissaires souhaitent la bienvenue à la nouvelle coprésidente des États-Unis, la BG Kimberly Peeples, et au nouveau président du Comité de travail des États-Unis, Colby Krug.

## **8. Conseil international de contrôle du lac Supérieur**

Le Conseil renseigne les commissaires au sujet des conditions actuelles dans le bassin. Comparativement au lac Michigan-Huron, le lac Supérieur a connu une hausse saisonnière beaucoup plus importante que la moyenne en raison du temps plus humide que la moyenne et des conditions d'apport d'eau au début de la période visée par le rapport. Après avoir été sous la moyenne depuis août 2021, en mai, le niveau d'eau du lac Supérieur a dépassé sa moyenne saisonnière à long terme. Le niveau d'eau du lac Michigan-Huron a terminé la période visée par le rapport à mi-chemin entre sa moyenne saisonnière à long terme et son niveau record.

Le Conseil renseigne les commissaires au sujet des paramètres de débit et de réglage des vannes dans le bassin selon le Plan 2012. Tout au long de la période visée par le rapport, le débit sortant du lac Supérieur a été fixé conformément au Plan de régularisation 2012. En mars et en avril, les vannes des ouvrages compensateurs ont été ajustées pour correspondre à une vanne entièrement ouverte. En raison des activités de réparation des centrales hydroélectriques, il a été nécessaire d'ouvrir davantage les vannes les autres mois.

Le Conseil renseigne les commissaires au sujet des interventions prises lors du déversement de pétrole (20 000 litres) le 9 juin 2022 à l'usine d'Algoma Steel sur la rivière St. Mary's. Le Conseil discute de ses plans pour tenir à jour la liste des contacts opérationnels en cas d'urgence. Il envisage d'examiner et de coordonner les plans de sécurité des barrages et un plan d'action d'urgence en cas de défaillance potentielle des vannes des ouvrages compensateurs. Les commissaires ont demandé au Conseil de se tenir prêt à collaborer avec d'autres organisations afin de parvenir rapidement à un consensus sur les urgences futures.

Le Conseil informe les commissaires de ses activités de communications actuelles et de son objectif qui est d'élaborer un plan de communication stratégique. Les 30 et 31 août, le Conseil a organisé des webinaires publics conjoints en français et en anglais dans le cadre de ses activités de sensibilisation et de communication publiques. Le Conseil a continué de renouveler le contenu de ses sites Web et de ses pages Facebook de plus en plus populaires. Le Conseil prévoit de soumettre une proposition dans le cadre de l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques afin d'étudier la façon d'améliorer les communications à destination de ses publics cibles. Le Conseil envisage de mettre sur pied un groupe consultatif public auprès du Conseil ou du Comité GAGL à l'appui de l'examen du Plan 2012. Les commissaires appuient l'initiative du Conseil visant à élaborer un plan de communication stratégique dans l'espoir d'améliorer la mobilisation des parties prenantes dans la région des Grands Lacs.

Le Conseil discute avec les commissaires du projet de communication du système de référence international des Grands Lacs (SRIGL). Le Conseil prévoit de soumettre une proposition au titre de l'Initiative internationale des bassins hydrographiques pour coordonner des rencontres conjointes avec d'autres conseils des Grands Lacs.

Les commissaires remercient le Conseil pour sa présentation et la présentation de son rapport d'étape semestriel, et confirment que celui-ci peut être rendu public.

Les commissaires souhaitent la bienvenue au brigadier-général Kimberly Peebles, la nouvelle présidente des États-Unis, et au lieutenant-colonel Brett Boyle, le nouveau représentant de l'entité de régularisation des États-Unis, à l'occasion de leur première comparution semestrielle.

Les commissaires remercient M. Kyle McCune de ses services à titre de coprésident suppléant des États-Unis.

## **9. Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent**

Le Comité informe les commissaires des progrès de l'examen accéléré du Plan 2014. Le Comité GAGL attend toujours la publication du rapport sommaire par la Commission. Le Comité GAGL signale que l'inclusion des points de vue des peuples autochtones et des modes traditionnels de savoirs est cruciale pour le processus de gestion adaptative et l'évaluation des plans de régularisation. Le Comité consultatif présente à la Commission une recommandation selon laquelle le renforcement des relations avec les Autochtones devrait se poursuivre jusqu'à la phase 2 et au-delà. Le Comité GAGL prévoit d'embaucher un agent de liaison autochtone pour ses travaux de la phase 2.

Le Comité fait le point sur la situation du Groupe consultatif public (GCP). Le Conseil et le Comité GAGL recommandent à la Commission que le GCP actuel soit maintenu pour la phase 2. Ils disent attendre d'autres directives de la Commission pour mettre en œuvre un GCP lors de la phase 2. La Commission indique qu'elle appuie ce projet de mise en œuvre d'un GCP. Le Comité GAGL envisage de travailler à l'application des recommandations de la phase 1 (c.-à-d. moins de réunions et plus de produits de communication).

Le Comité GAGL informe les commissaires de la mise à jour de son outil d'aide à la décision (OAD) produit lors de la phase 1. Le Comité GAGL se concentre sur l'élimination des erreurs et sur l'impact de niveaux d'eau dans le cours inférieur du fleuve qui se situent dans le haut de la fourchette. Le Comité GAGL envisage d'utiliser une nouvelle plateforme. Il prévoit d'accorder la priorité à l'ajout d'un module d'impacts des faibles niveaux d'eau (grâce à des images de drones du lac Saint-Laurent). Le Comité prévoit que le Conseil continue d'utiliser l'OAD et de travailler à d'autres améliorations.

Le Comité GAGL informe les commissaires de son travail relatif au Plan 2012. Celui-ci évalue la stratégie de déviation pour le Conseil du lac Supérieur et il continuera de le faire durant la phase 2 de l'examen du Plan 2014. Le Comité GAGL poursuivra ensuite son examen du Plan 2012 jusqu'en 2030, dans le cadre de son travail d'examen continu. Le Comité GAGL indique que le Conseil doit faire des recommandations à partir des travaux de la phase 2 du Comité GAGL d'ici mars 2025 et prévoit de tenir de multiples ateliers avec le Conseil et le GCP. Le Comité GAGL discute des plans visant à

présenter au Conseil les indicateurs de performance, le modèle d'écosystème socio-économique intégré (ISEE) et le projet de cadre d'évaluation et de classement du plan.

Les plans du Comité GAGL visant à analyser et à réviser son budget à moyen et à long terme font l'objet d'une mise à jour à l'intention des commissaires. Le Comité GAGL indique qu'il réévaluera les coûts et le budget de la phase 2 pour la dernière année, ainsi que les coûts à long terme, et qu'il fournira des mises à jour lors de la réunion semestrielle du printemps de la Commission. Le Comité GAGL indique que le plan de travail pour l'EF23 est en cours d'élaboration. Le rapport semestriel devra être approuvé aux fins d'affichage une fois soumis.

Les commissaires félicitent le Comité GAGL pour le parachèvement de la phase 1 et le remercient d'appuyer les activités de consultation-sensibilisation du public de la CMI mentionnés dans le rapport de la phase 1.

## **10. Conseil international du bassin de la rivière Rouge**

Le Conseil informe les commissaires de ses activités actuelles et prévues. Il fait remarquer qu'il a récemment présenté son rapport annuel à la Commission. Le Conseil indique son intention de poursuivre l'élaboration de son plan de travail 1.0 cette année et de son plan de travail 2.0 au cours de la prochaine année, tout en poursuivant les projets en cours dans les bassins versants internationaux. Le Conseil prévoit également d'élaborer le mandat de ses comités au cours de la nouvelle année. Le Conseil fait rapport de ses activités de surveillance de l'état des bassins et des projets de transfert d'eau entre bassins.

Le Conseil informe les commissaires des points saillants du plan de travail 1.0. Il précise que la quasi-totalité des tâches de ce plan de travail est conforme à la nouvelle directive. Le Comité de la qualité de l'eau a défini une nouvelle tâche non liée aux nutriments.

Le Conseil renseigne les commissaires au sujet des prochaines étapes. Il prévoit de tenir sa prochaine réunion avec la Commission du bassin de la rivière Rouge en janvier 2023, à Winnipeg. L'équipe de travail autochtone visa à élaborer d'un mandat. La Commission signale au Conseil qu'elle a reçu une lettre du gouvernement approuvant la proposition relative aux nutriments. Le Conseil exprime sa gratitude après avoir appris que les gouvernements ont récemment approuvé les objectifs recommandés par le Conseil en matière de nutriments.

Le Conseil renseigne les commissaires au sujet de ses activités de sensibilisation et de communications. Par exemple, il a accordé la priorité à l'avancement de la collaboration autochtone par le truchement d'un financement de l'Initiative internationale des bassins hydrographiques (IIBH).

## **11. Conseil international du bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie**

Le Conseil renseigne les commissaires au sujet des inondations historiques de 2022 dans le bassin. Il précise que ces inondations ont été causées par une série de pluies abondantes. Le lac Namakan a atteint son niveau d'eau le plus élevé depuis 1916. Le niveau d'eau du lac à la Pluie a dépassé son précédent record établi en 1950. Le Conseil note que le Comité de limnimétrie n'a pas suivi la courbe d'exploitation visant à réduire les risques de crue au début mars, rien n'annonçant des apports d'eau élevés dans le bassin dans les mois suivants. Le Conseil remercie le commissaire Yohe de l'avoir accompagné lors d'une tournée dans le bassin pendant les inondations.

Le Conseil fait part aux commissaires de ses principales observations et des impacts des inondations de cette année. Le Conseil signale qu'il n'existe pas de véritable solution structurelle ou opérationnelle pour prévenir les niveaux de crue ou d'étiage à l'avenir et que la meilleure stratégie consiste à promouvoir la résilience, puisqu'aucune tempête ne peut être prévue avec exactitude. L'accumulation annuelle de neige et l'équivalent en eau de la neige influenceront les décisions à prendre au début mars. Le Conseil fait état de ses plans visant à tirer parti de la science citoyenne et à améliorer la communication publique en cas d'urgence. Le Conseil note également que le Comité de limnimétrie cherche à préciser les liens actuels qui l'unissent au Conseil international de contrôle du lac des Bois et au Conseil international de contrôle du lac des Bois. Le Conseil indique qu'il sera nécessaire que lui-même et la Commission revoient le rapport de 2012 de la Commission concernant le fait que les gouvernements ont demandé par voie de renvoi à la Commission de mener une étude binationale du niveau d'eau du lac des Bois.

Le Conseil recommande aux commissaires de songer à inclure une étude sur les niveaux d'eau possibles du lac des Bois. Le Conseil demande également à la Commission de l'aider à améliorer les activités de consultation-sensibilisation du public et de partage de l'information du Comité de limnimétrie à l'échelle du bassin. Le Conseil fait part de son intention d'établir un service d'abonnement par courriel à partir de la page Web du Comité de limnimétrie. Il demande à la Commission d'appuyer le Comité de limnimétrie dans son intention de renforcer sa présence dans les médias locaux. La Commission note également son intention d'ouvrir une chaîne YouTube à titre d'essai pour le Comité de limnimétrie et d'afficher des vidéoclips sur la page Web de ce comité.

Le Conseil fait remarquer que son groupe consultatif communautaire lui a adressé des recommandations dans la foulée des inondations qu'il envisage d'inclure dans son rapport post-inondation. Il informe les commissaires qu'il est en train de préparer ce rapport et qu'il prévoit d'en publier une ébauche à la fin de l'année civile. Le Conseil prévoit de publier la version finale du rapport d'ici le printemps 2023.

Le Conseil informe les commissaires des plans du Canadien National (CN) visant à remplacer son pont ferroviaire à l'exutoire du lac à la Pluie, près de Fort Frances (Ontario) et de Ranier (Minnesota). Le Conseil indique qu'il continuera de surveiller l'évolution de ce projet. La Commission prend note de la dernière lettre adressée aux

gouvernements où il est indiqué que le lac à la Pluie et la rivière à la Pluie sont des eaux limitrophes au sens du Traité des eaux limitrophes et que toute demande d'examen par la Commission en vertu du Traité sera probablement envoyée à AMC et à l'administration de l'État pour un examen initial et pour s'assurer que les gouvernements sont au courant des préoccupations exprimées par la Ville de Ranier et les citoyens locaux.

Les commissaires félicitent le Conseil pour ses réalisations au cours de la dernière année.

Les commissaires remercient le col. Karl Jansen, nouveau membre du Conseil, pour son engagement continu envers la Commission.

## **12. Groupe d'étude international du lac Champlain et de la rivière Richelieu**

Le Groupe d'étude présente ses conclusions finales à la Commission tandis que celle-ci délibère sur ses recommandations à adresser aux gouvernements.

Les commissaires remercient le Groupe d'étude de ses efforts dans ce projet.

## **13. Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs**

La présentation du CQEGL aux commissaires comprend une mise à jour sur les travaux actuels du Conseil et une indication de ce que pourraient être les futurs projets. Il est aussi question du projet « Horizons Grands Lacs », qui met l'accent sur l'élaboration de scénarios décrivant les futures conditions possibles des Grands Lacs. Le lien entre ce projet et d'autres projets prospectifs est mis en exergue, y compris en ce qui concerne le Système d'alerte précoce dans les Grands Lacs et la Stratégie scientifique du CCS. Le Conseil prépare également un rapport résumant les commentaires reçus au sujet de son rapport sur le déclassement des installations nucléaires qui portera notamment sur les messages clés et les mesures recommandées que les commissaires devront prendre en considération pour la préparation du rapport. L'importance de la communication, de la mobilisation et de la sensibilisation par la CMI et ses conseils consultatifs est soulignée. Des ressources et un financement adéquats pour l'expertise en communications sont essentiels pour éduquer les publics clés sur le travail de la CMI et pour influencer et contraindre d'autres personnes à agir.

#### **14. Comité de la priorité scientifique du Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs**

La présentation du Comité de la priorité scientifique du Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs (CCS-CCGL) porte principalement sur les rapports d'étape de projets individuels. Celle-ci porte sur la nécessité d'élaborer un plan de mise en œuvre de la Stratégie scientifique des Grands Lacs récemment approuvée. Il est aussi question du lien entre cette stratégie et d'autres projets du Conseil qui en sont à un stade avancé (comme le Système d'alerte précoce des Grands Lacs). On s'attend à ce que plusieurs projets récemment approuvés par le Conseil renseignent les prochains rapports TEP. L'avancement de la Stratégie scientifique au moyen d'un processus de collaboration nécessitera des investissements supplémentaires par la Commission.

#### **15. Comité de coordination des recherches du Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs**

La présentation par le Comité de coordination des recherches du Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs CCR-CCS fait état des progrès des quatre projets conjoints du CCR-CCS et des deux projets du CCR, ainsi que des deux projets du CCR visant à appuyer la coordination de l'Annexe de l'AQEGL. Pendant leur comparution, les membres du CCR discutent de l'importance d'élaborer les prochaines étapes d'un plan de mise en œuvre de la Stratégie scientifique des Grands Lacs récemment approuvée. Les commissaires se disent particulièrement intéressés à appuyer l'élaboration de la prochaine étape (c.-à-d. le plan scientifique) sous la forme d'un soutien logistique. Les liens généraux entre les projets liés à la série (p. ex., stratégie scientifique, système d'alerte précoce, pollution par les microplastiques et science hivernale) et leur soutien aux rapports TEP actuels et futurs sont aussi abordés. Le CCR présente en outre son rôle dans la préparation du rapport TEP et sa contribution aux priorités scientifiques des Parties. Il est aussi question de la façon d'accroître l'impact des projets du Conseil à partir du succès des webinaires en vue de mieux communiquer et diffuser les résultats des projets.

#### **16. Conseil consultatif des professionnels de la santé**

La présentation du Conseil consultatif des professionnels de la santé (CCPS) met en contexte le lien entre les projets en cours, les priorités stratégiques de la CMI ainsi que les objectifs liés à la santé humaine et les annexes de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs dans le cadre des points donnés par les coprésidents au sujet des projets. Les coprésidents décrivent les progrès réalisés vis-à-vis de la rédaction d'un plan d'étude de la qualité de l'eau dans les Grands Lacs afin de protéger les plages, les sources d'eau potable et la fonction de l'écosystème contre les menaces microbiennes à la qualité de l'eau. La présentation porte plus particulièrement sur une intégration possible avec la stratégie scientifique du CCPS en vue de protéger la santé humaine, les conseils des Grands Lacs étant invités à considérer que les êtres humains font partie intégrante de

l'écosystème, ou avec l'approche OneHealth dans le cadre de la mise en œuvre et de la socialisation d'une stratégie scientifique holistique pour les Grands Lacs. Le Conseil élaborera également des approches pour étendre ses activités de sensibilisation dans le cadre de son mandat et accroître les possibilités de carrière au sein du CCPS.

### **17. Conseils de la qualité de l'eau des Grands Lacs, Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs et Conseil consultatif des professionnels de la santé (structure conjointe)**

Les coprésidents du Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs, du Conseil consultatif scientifique et du Conseil consultatif des professionnels de la santé donnent une présentation conjointe aux commissaires sur six sujets transversaux à examiner et à discuter, notamment : la santé de l'écosystème; les changements climatiques; la résilience côtière; la diversité; l'inclusion; l'équité et la justice sociale; l'engagement autochtone; la communication et la cocréation. Chaque sujet mentionné illustre la façon dont les divers conseils continuent d'investir et de déterminer les projets à entreprendre (comme le travail d'Horizons, la synthèse des nutriments, le Système d'alerte précoce des Grands Lacs, la Stratégie sur le climat et la science, ainsi que les études microbiennes) qui font progresser les buts recherchés dans les ententes sur la qualité de l'eau. Les coprésidents des comités conjoints font état des engagements continus visant à améliorer les possibilités de partenariat pour la CMI, à diversifier et à mobiliser les publics cibles et les clients de façon plus intentionnelle, et à élaborer une solide stratégie de communication et de création conjointe pour chaque projet des conseils au regard de l'AQEGL. Les coprésidents font aussi le point sur le rapport d'évaluation triennal, notamment pour ce qui a été réalisé jusqu'en septembre 2022, des thèmes clés à inclure (comme les changements climatiques, les priorités scientifiques et les contaminants émergents), ainsi que les échéanciers pour les livrables dans les six à neuf prochains mois.

Enfin, les coprésidents formulent la recommandation suivante :

1. travailler ensemble pour fournir aux commissaires plus de précisions sur une approche systémique complète, de ce qu'elle impliquerait et ce que cela signifie pour la CMI;
2. demander aux coprésidents de présenter aux commissaires les détails d'une approche systémique complète de la CMI à la réunion semestrielle du printemps.

## **DÉCISIONS PRISES PAR SONDAGE**

### **Conseil international de contrôle du lac Kootenay**

Le 3 octobre 2022, les commissaires ont approuvé ce qui suit dans le cas du CICKL :

1. Diffusion du document d'information du CICKL.
2. Lancement de l'Évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques par voie de correspondance.
3. Amorçe de l'examen de l'ordonnance de 1938.

Le 3 octobre 2022, les commissaires ont approuvé le principe d'augmentation du nombre de membres au Conseil du CICKL (plus deux) dans une lettre envoyée en réponse à celle du Conseil datée du 2 août qui approuvait les liens fournissant au CICKL la matrice de composition du Conseil comme outil qu'il peut envisager d'utiliser pour évaluer les propositions de candidature lui étant adressées.

### **Conseil international de la rivière Souris**

Le 7 septembre 2022, quatre commissaires ont approuvé la nouvelle ébauche de la directive du CIRS et une lettre à ce dernier pour discuter de l'achèvement par la CMI de l'examen et du plan de gouvernance de la rivière Souris. Un rapport distinct du président Béland sur la gouvernance de la rivière Souris a été présenté aux coprésidents du CIRS.

### **Consultations publiques sur l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs**

Le 22 août 2022, les commissaires ont approuvé des révisions au plan de mobilisation publique de 2022-2023 relatif au REP en ce qui concerne les consultations publiques virtuelles dans le cadre de l'évaluation des progrès réalisés aux termes de l'AQEGL.

### **Étude sur les inondations dans le bassin du lac Champlain et de la rivière Richelieu**

Le rapport du Groupe d'étude a été affiché et les consultations ont été annoncées le 19 août 2022.

### **Membres du Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent**

Le 12 août 2022, les commissaires ont approuvé la nomination de M. Chris Warren à titre de coprésident américain du Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (Comité GAGL) pour un mandat de trois ans (du 15 août 2022 au 14 août 2025).

### **Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs**

Le 17 août 2022, les commissaires ont approuvé la nomination de Chris McLaughlin à la coprésidence canadienne du Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs, dont il est actuellement membre, pour un mandat de trois ans (du 2 novembre 2022 au 1<sup>er</sup> novembre 2025).

Le 17 août 2022, les commissaires ont approuvé la nomination de Bonnie Fox en qualité de représentante de l'Autorité canadienne des eaux au Conseil de qualité des eaux, pour un mandat de trois ans (du 2 novembre 2022 au 1<sup>er</sup> novembre 2025).

Le 16 septembre 2022, les commissaires ont approuvé la nomination de Jamie Lavigne, en qualité de représentante des Autochtones au Conseil de la qualité de l'eau, pour un mandat de trois ans (du 23 septembre 2022 au 22 septembre 2025).

### **Réunion de septembre de la direction de la CMI**

Le 8 août 2022, les commissaires ont convenu de ne pas tenir de réunion de direction en septembre.

### **Conseil consultatif scientifique**

Le 2 septembre 2022, les commissaires ont approuvé la nomination de M. Carl Platz à titre de membre américain du CCS-CCR pour une période de trois ans (du 15 septembre 2022 au 14 septembre 2025).

Le 28 juillet 2022, les commissaires ont approuvé le renouvellement du mandat de M. Erich Emery à titre de membre de la section américaine au CCR-CCS, pour une période de deux ans (du 1<sup>er</sup> août 2022 au 31 juillet 2024).

Le 29 juillet 2022, les commissaires ont approuvé le plan de travail du CCS sur la surveillance environnementale et l'évaluation des risques liés aux microplastiques.

Le 25 juillet 2022, les commissaires ont accueilli les conseils du CCS sur le projet de priorités des parties pour les sciences 2023-2025.

### **Conseil international du bassin versant de la rivière Rouge (CIBRR), Conseil international du bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie**

Le 30 juillet 2022, les commissaires ont approuvé le renouvellement du mandat du colonel Karl Jansen au CIBRR et au CIBLBRP (du 28 juillet 2022 au 31 octobre 2022).

*L'original signé par:*

---

Christopher Wilkie  
Secrétaire  
Section canadienne

---

Susan Daniel  
Secrétaire  
Section américaine